

François Ewald

Pouvoir et mesures



Geboren 1946 in Paris. Studium der Philosophie und der Rechtswissenschaften an der Sorbonne. Docteur d'Etat ès lettres. Chargé de recherche au Centre National de la Recherche Scientifique (Recht). Veröffentlichungen: *L'Etat providence* (Grasset, 1986), *Naissance du Code civil* (Flammarion, 1989). Adresse: 9, rue Marcel Renault, F-75017 Paris.

Je suis venu à Berlin pour y rédiger une série d'études concernant les pratiques de la commune mesure dans les démocraties modernes, y poursuivre la préparation d'une édition des oeuvres de Michel Foucault pour les éditions Gallimard et le souci d'une retraite loin des vanités intellectuelles parisiennes.

Le Wissenschaftskolleg m'a d'abord offert, avec une luxueuse cellule à l'ombre de trois grands chênes qui m'auront accompagné et protégé cette année durant, la retraite désirée. Le Wissenschaftskolleg est, à n'en pas douter, le *Sans-Souci* de Berlin-Ouest. J'y ai trouvé les meilleures conditions de travail et de réflexion.

1. *Les pratiques de la commune mesure dans les démocraties modernes*. Ces études visent à dégager la signification politique des pratiques et des politiques du *risque* dont j'ai décrit le soubassement philosophique et le développement dans *L'Etat-providence* (Paris, 1986).

Ayant recherché dans *L'Etat-providence* quelle pouvait être la règle de justice associée au droit social, il m'est apparu qu'elle dépendait de techniques de la mesure de type statistico-probabilitaire permettant au groupe de trouver une objectivité du jugement dans un pur rapport à soi-même. Je propose de décrire cette procédure de production d'objectivité par le terme de *norme*. Dans ce sens, «norme» se distingue 1) de son acception juridique habituelle (la norme ne désigne pas tant une règle ou un ensemble de règles qu'une manière de produire des règles) et 2) de l'assimilation couramment faite entre norme et normalisation (la «norme» n'étant pas seulement l'instrument d'un pouvoir normalisateur, mais

aussi un principe de communication. L'hypothèse est que ce qui fait l'importance des politiques du risque tient à ce qu'elles sont des pratiques de la commune mesure (au sens de la norme), des pratiques grâce auxquelles une commune mesure est possible dans nos sociétés.

J'avais déjà commencé la description de certaines de ces pratiques normatives (l'institution du monument historique, les pratiques du gouvernement républicain de la III^e République française, le processus d'assuranciarisation des sociétés modernes); j'ai pu au Wissenschaftskolleg rédiger un texte de 120 pages — «De la loi à la norme» — où se trouve dégagé le concept général de norme dont procèdent ces études, comme leurs implications méthodologiques concernant la possibilité d'une philosophie politique qui ne réduise pas à une histoire des idées. Il sera publié, cette année, dans la revue américaine *Representations*.

2. *Le dictionnaire Foucault*. J'avais aussi à poursuivre la préparation de la volumineuse édition de l'ensemble des textes de Michel Foucault qui ne sont pas des livres dont je suis co-responsable aux éditions Gallimard. J'avais, en dehors de l'ensemble des problèmes d'établissement d'un manuscrit de quelques 350 textes, à préparer l'index de cette édition.

J'ai pensé que l'élaboration de cet index, avec la lecture minutieuse des textes qu'elle impose, pourrait fournir une bonne occasion pour un travail de séminaire que le Wissenschaftskolleg m'a permis de réaliser dans les meilleures conditions.

Chaque mercredi soir, du mois de novembre au mois de juillet 89, le Wissenschaftskolleg a accueilli un groupe d'une vingtaine de berlinois (étudiants travaillant sur Foucault, enseignants, psychanalystes) qui ont ainsi eu l'occasion de se connaître, de se retrouver régulièrement, de travailler ensemble et de nouer amitié.

Chaque séance du séminaire — finalement intitulé: «Dictionnaire Foucault» — était consacrée à l'étude d'un mot caractéristique du vocabulaire de Foucault: origine, langage, structure, savoir, homme, archéologie, pouvoir, technique, l'intolérable, éthique, vérité. Plusieurs participants du séminaire ont eux-mêmes présentés les travaux qu'ils mènent sur Foucault.

Ainsi ai-je pu trouver au Wissenschaftskolleg la meilleure motivation pour préparer l'index de la future édition Foucault, mais aussi pour entreprendre la rédaction d'un livre sur Michel Foucault, qui se présentera sous la forme d'un dictionnaire. J'ai présenté à mes collègues du Wissenschaftskolleg la synthèse de ces travaux dans une contribution intitulée: «Michel Foucault en une leçon et dix images».